



Groupement

Oeuvres

Laïques

Annonay

Résidence Jean Jaurès
34 Avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

Domaine du Grand Mûrier
07100 ANNONAY

Tel : 04.75.67.60.01

E-mail : contact@gola07.fr

ITE : www.gola-annonay.asso.fr

Siret : 77622865200025
Société d'Education Populaire
D'agrément 07.291.04.1

DANS CE NUMERO

EDITO	Page 1
Laïcité et Liberté	Page 2
La charte de la laïcité expliquée aux enfants	Page 3
Zoom sur les écoles publiques de la ville	Page 4
Libres propos	Page 5
La page des associations	Page 6
Les activités du GOLA	Pages 7 et 8

ÉDITORIAL

Le GOLA est CHARLIE

Le 7 janvier, à Charlie Hebdo, des journalistes, des policiers, des dessinateurs humoristiques ont été sauvagement massacrés. le 8, une jeune policière municipale a été abattue de dos, dans la rue.

le 9, à la porte d'Argenteuil, dans un super marché cascher, des personnes ont été tuées après avoir été retenues en otages parce qu'elles étaient juives.

Ces actes sont odieux.

Comme beaucoup, nous assurons de notre compassion les familles de ces victimes et condamnons avec la plus grande fermeté les acteurs de ces actes barbares, les idées mortifères qui les ont engendrées et ceux qui les soutiennent.

Les rassemblements qui ont suivi, localement ou à Paris et dans les villes de France voire de l'étranger témoignent de la prise de conscience salubre de la majorité de la population. L'idée de Laïcité qui nous anime avec cette conception du vivre ensemble, du respect de chacun dans sa diversité nous amène à condamner aussi toutes les attitudes et les actes souvent à caractère antimusulman ou antisémite qui ont suivi ces événements.

De même, face aux réactions provoquées par la Une de Charlie du 14 janvier, nous maintenons que la liberté d'expression en France est totale si elle reste dans le cadre de la loi. Les religions ne font pas exception à cette liberté.

Le Comité de Rédaction

LAÏCITE ET LIBERTÉ : RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES ET HISTORIQUES

Les événements tragiques de Janvier et la mobilisation populaire qu'ils ont suscitée ne doivent pas demeurer de purs moments émotionnels. Ils nous contraignent à nous interroger sur les fondements de la République qui ont semblé alors fortement menacés.

Ce rappel, ou plutôt cette mise au clair, est d'autant plus nécessaire qu'on oublie trop souvent que la République en France est récente et que sa naissance, dès le départ, a été fragile. La III^e République, après les deux précédentes tentatives avortées, après quatre ans d'incertitude, est proclamée en 1875, à la majorité d'une seule voix, plus par défaut de la famille royale que par réelle conviction générale. Elle se constitue et se renforce malgré tout en une quarantaine d'années par une série de lois dans un contexte polémique et dans un ordre chronologique qui peut masquer sa profonde cohérence.

Un grand homme politique comme Jaurès, qui était aussi un intellectuel de solide formation philosophique, peut nous aider à retrouver cette cohérence et par suite à penser les événements actuels. Pour lui, l'un des piliers de la République, et certainement sa colonne vertébrale, c'est la laïcité de l'Etat.

L'Etat, pouvoir légitime, ne s'identifie à aucun courant de pensée ni à aucune religion. Cela ne signifie pas qu'il est anti-religieux mais qu'il est a-religieux. La religion relève de la sphère privée dont l'Etat doit seulement assurer la possibilité en garantissant la liberté religieuse. Sur le plan moral si l'individu dans sa vie privée veut ajouter aux dispositions de la loi ou ne pas bénéficier de ses droits il le peut à condition que cette exigence supplémentaire ne contredise pas la loi et respecte la liberté de chacun.

Non simplement l'Etat ne refuse pas une religion ainsi positionnée comme un supplément d'âme mais il se préoccupe des conditions matérielles et publiques de l'exercice de cette liberté. En effet si l'Etat reconnaît des libertés, il ne le fait pas de manière abstraite ou théorique. Sa mission est de permettre la pratique réelle des libertés. Cela vaut d'ailleurs de toutes les libertés, notamment de la liberté d'expression, et pas seulement des libertés religieuses.

Ces affirmations premières sont moins évidentes qu'il n'y paraît si on pense à leurs contraires qui ont longtemps prévalu en France et qui prévalent encore dans de nombreux pays. Ainsi le pouvoir royal était dit de droit divin, voulu et reconnu par Dieu et surtout par ceux qui parlent au nom de Dieu. Réciproquement ce pouvoir garantissait souvent à une religion donnée et à ses valeurs propres une prédominance. A la limite critiquer l'Etat

c'était blasphémer, et critiquer la religion c'était affaiblir la force morale de l'Etat.

La laïcité signifie au contraire que ce lien entre le pouvoir et la religion est rompu. C'est pourquoi la séparation de l'église et de l'Etat a pu être vécue douloureusement par les tenants d'une vision religieuse du pouvoir. Par un retournement fréquent en histoire, ce sont les descendants de cette conception identitaire qui s'aperçoivent maintenant de la pertinence de la laïcité à partir du moment où leur religion risque de n'être plus dominante.

Un état laïque, bien compris, génère donc des espaces de liberté et non des privations de liberté comme on l'a cru trop longtemps. En revenant sur notre histoire, souvenons-nous des libertés précieuses acquises dans les premières décennies de la III^e République, la presse, les syndicats, la grève, les associations, etc....

Si l'Etat laïque promeut le plein exercice des libertés peut-il pour autant tout admettre au nom de la liberté ? Pour rester cohérent il doit veiller à la coexistence et à l'équilibre des libertés, que ce soit celles des individus ou celles des différents types de liberté. On doit rappeler notamment les précautions à prendre aux deux extrémités d'une société, les personnes et la Nation.

A la base même de la société il s'agit de préserver les droits de la personne, le droit à une vie privée et le refus des attaques calomnieuses. Au sommet l'Etat veille à ce que des abus ne puissent l'empêcher de fonctionner ou même le détruire la Nation.

La liberté de pensée et d'expression peut être ainsi limitée par la priorité du secret, secret privé ou secret d'Etat. Mais on voit bien sur ce dernier cas combien il est difficile de déterminer la limite, pour que le secret ne soit pas un alibi. A trop vouloir éviter les excès on risque de brimer la liberté même.

Nous sommes donc confrontés, suite aux événements certes, mais surtout par un état social plus général, à une double tâche, rappeler les principes fondateurs de la République, notamment la laïcité, et ne pas transiger lors de leur mise en cause d'une part et d'autre part aménager constamment les conditions d'application de ces mêmes principes afin que vive effectivement le maximum de liberté.

Cette liaison Laïcité-Liberté est devenue notre tâche plus que jamais urgente et nécessaire si on ne veut pas que la fragilité initiale devienne une fragilité finale.

Michel BARBE, ancien professeur de philosophie au Lycée Boissy d'Anglas, ancien inspecteur de l'Éducation Nationale

La France est une république laïque



1

La France considère tous ses habitants de la même façon, où qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.

2

La France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune.



3

En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.



5

La République française veille à l'application de ses principes dans toutes les écoles.



4

Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre en paix les uns avec les autres.

La charte de la laïcité à l'école

expliquée aux enfants

L'école est laïque



6

L'école te permet de grandir et de te construire, en te protégeant des pressions et de l'influence de ton entourage. À l'école, tu apprends à penser librement et par toi-même.



7

À l'école, tu étudies les mêmes matières que tous les élèves de France. Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.



8

À l'école, tu as le droit de dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres. Les insultes et les mots racistes sont interdits.



11

À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves.



10

Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour faire respecter les principes de la république. Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.



9

À l'école, personne n'a le droit de l'insulter et de te faire violence. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.



12

Aucun élève ne peut refuser de suivre un enseignement ou une consigne sous prétexte que sa religion ou ses idées politiques te lui interdisent.

13

Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.



14

Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, de porter des signes mettant en avant sa religion.

15

Tu as tout compris ? Alors à toi de respecter et de faire vivre cette charte dans ton école !



Ecole Jean Moulin

5 rue Emile Bouschon
07100 Annonay
Tél : 04/75/33/50/84

L'école Jean Moulin est organisée en six classes
et accueille 140 élèves.

Il y a 1 classe de CP, 1 classe de CP/CE1,
1 classe de CE1, 1 classe de CE2 et 2 classes de CM1/CM2.

La direction est assurée par Catherine Athiel qui vient du département du Rhône.

Il y a une enseignante RASED (pour les élèves en difficulté), une enseignante CLIN (pour les élèves primo arrivants), une enseignante « maître supplémentaire ». Cette dernière fait partie d'un nouveau dispositif mis en place par l'Éducation Nationale . Cela permet par exemple de travailler à deux dans une classe et d'être au plus près pour aider les élèves qui en ont besoin.

Cette année est une année de transition pour l'école Jean Moulin. L'équipe enseignante a été en partie renouvelée cette année et chacun prend ses repères.

Néanmoins, plusieurs projets vont rythmer l'année scolaire :

- * Plusieurs classes ont participé à la Fête du Livre.
- * Toutes les classes participent à « Ecole et cinéma ».
- * Le Carnaval sera organisé avec l'école Maternelle Ripaille au mois de mars.
- * Une nouvelle organisation des temps de récréation (plusieurs lieux, plusieurs activités : jeux sportifs, jeux calmes, BCD....).
- * La création d'un spectacle de fin d'année qui aura lieu au Théâtre d'Annonay et qui aura pour thème le cinéma et la musique. Cette création se fera avec Aurélie Rondart, l'intervenante musicale qui travaille sur l'école.

Bien d'autres projets sont à l'étude : la création d'un jardin, la réorganisation de la bibliothèque, le renouvellement de la décoration intérieure de l'école (fresques, tableaux, affichages.....)



Ecole Maternelle Publique Ripaille

Adresse : Avenue Emile Bouschon 07100 ANNONAY
Tél : 04 75 32 28 79

Mail : Ecole.Maternelle.Ripaille@inforoutes-ardeche.fr

Direction : Mme Sabine PERNEE

4 classes : 2 classes petites sections ;
2 classes de moyenne et grande section

Temps d'activités périscolaires : 3/4H en fin de journée,
de 15H45 à 16H30

Garderie municipale à partir de 16H30

Restauration : restaurant scolaire Jean Moulin ; tél ; 04 75 67 93 92. Repas fournis par le CCAS



LIBRES PROPOS

Pédagogie FREINET

Depuis quelques années, à raison de un ou deux stages annuels, le GOLA est investi par un groupe d'enseignants venant de toute la France. Ce sont des professeurs d'écoles ou de collèges, militants de la pédagogie Freinet, qui se réunissent pour élaborer les outils pédagogiques du mouvement. Ces stages sur temps scolaires sont autorisés par l'administration qui supplée au remplacement des enseignants.

Célestin Freinet, pédagogue des années 20 aux années 60 a prôné une pédagogie du travail dans une école publique, lieu de vie. Par la correspondance, l'échange de films ou de journaux scolaires imprimés, les enseignants de l'Ecole Moderne ont mis les enfants à contribution pour réaliser des échanges de connaissances. Le travail autonome s'installa dans la classe avec des outils individuels. La coopération devint l'organisation régulant les apprentissages et les projets dans l'école.

Freinet était revenu blessé de la guerre de 14-18. Son ambition était l'émancipation des enfants par la coopération avec les autres et l'acquisition des savoirs par le tâtonnement expérimental, la recherche et les échanges mais plus par le maître sur son estrade !

Des techniques et des outils d'apprentissages se sont développés au fil du temps au sein de ce mouvement. L'équipe qui revient au Gola est mandatée pour réactualiser et développer les fichiers qui serviront en classe. Ces enseignants sont porteurs de différents projets : en math, en lecture, en orthographe, en sciences,... aussi bien pour les maternelles que pour les collégiens. Ces projets éditoriaux regroupent de nouveaux enseignants et des plus anciens qui ont un rôle de compagnons. Ils sont élaborés dans un souci de coopération cher à Freinet. Aboutis, les outils sont édités soit par les éditions de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne (ICEM-Pédagogie Freinet) soit par les éditions PEMF (Publications de l'Ecole Moderne Française), soit mis en ligne sur le site <http://www.icem-pedagogie-freinet.org>.

Ils trouvent au GOLA de bonnes conditions de travail dans un cadre agréable et accessible des quatre coins de la France. Le prochain stage sera la dernière semaine entière de mars 2015. Si vous souhaitez les rencontrer, n'hésitez pas à contacter Eric JOFFRE ejoffre@inforoutes.fr

ADHESION au GOLA

année 2014-2015 -

Adhérer au **GOLA** est une nécessité pour fréquenter les activités mises à la disposition des familles, des adultes et des enfants.

Y adhérer c'est recevoir **ENVOL** le journal mensuel de la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche et « **la lettre du GOLA** » aux quatre saisons.

INDIVIDUEL 22 €

COUPLE 40 €

Envoyer adhésion et chèque à GOLA - 34 avenue de l'Europe 07100 ANNONAY
ou 61 chemin du grand Mûrier 07100 ANNONAY

NOM : Prénom :

Adresse :

Adresse internet

@.....

Souhaite adhérer au GOLA et recevoir « **la lettre électronique du GOLA** » et le Journal **ENVOL** édité par la F.O.L. 07 .

Si vous ne vous souvenez pas d'avoir payé votre adhésion 2014-2015 ou d'avoir communiqué votre adresse mail demandez au secrétariat du GOLA : contact@gola.fr qui vous répondra.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Fédération des Parents d'Elèves

La FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) est une association qui regroupe les conseils de parents organisés dans les écoles, les collèges ou les lycées publics et qui s'y affilient. Elle n'est ni un parti ou une organisation politique, ni un syndicat. Mais elle n'est pas neutre.

La FCPE a une volonté participative et revendicative : elle agit au sein des conseils d'école ou des conseils d'administration des établissements du second degré, mais aussi auprès des élus et des représentants du ministère de l'Éducation nationale ; elle milite pour que l'École soit une priorité des pouvoirs publics, qu'elle conduise tous les jeunes vers la réussite personnelle, professionnelle et sociale, et pour que les parents soient respectés, consultés et entendus, qu'ils soient considérés réellement comme des coéducateurs responsables.

Inspirée par les idéaux d'humanisme et de progrès social, la FCPE fonde son action sur les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de solidarité, de laïcité, de gratuité, en particulier dans l'accès à l'éducation et à la culture, elle considère que l'accès au sport et à la culture doit être, comme la scolarité, gratuit pour tous les élèves (musique, arts plastiques, théâtre...).

Pour la FCPE l'École publique développe l'esprit critique et la curiosité pour former des citoyens qui contribuent à la construction d'une société solidaire, démocratique et respectueuse de l'environnement. Au-delà des savoirs qu'elle transmet, l'École apporte à tous des repères et des moyens pour vivre en société : s'exprimer, analyser, comprendre, construire avec d'autres sur la base des savoirs acquis. Car, pour ouvrir les élèves au monde, il est primordial de les initier au questionnement afin qu'ils développent leurs capacités de réflexion, qu'ils goûtent tôt à la philosophie, aux langues, aux sciences, à la culture et aux arts, aux approches des sciences économiques et sociales. L'École amène les élèves à comprendre, à s'approprier et à respecter les règles communes permettant la vie en société ; elle favorise le développement de leur esprit critique afin qu'ils deviennent des citoyens libres et éclairés.

Les parents d'élèves fédérés au sein de la FCPE défendent de fortes convictions dans leur volonté d'être des parents d'élèves actifs, dans leur volonté de proposer aux parents de se regrouper au sein de la fédération, et dans leur conception de membre de la communauté éducative dans laquelle leurs enfants effectuent leur parcours scolaire. Ils défendent aussi l'exigence du respect individuel et collectif des parents d'élèves et la consolidation des liens entre enfants, parents et école, laquelle apporte un cadre sécurisant et rassurant pour l'enfant dans ses apprentissages.

C'est dans ce sens que les militants de la FCPE d'Annonay cherchent à intervenir avant tout dans les collèges des Perrières et de La Lombardière et dans les lycées Montgolfier et Boissy d'Anglas.

Le Président du Conseil local, Patrick Belghit

Motion proposée par la FCPE au CA du lycée Boissy d'Anglas du 2 février 2015

« Les membres du Conseil d'Administration du Lycée Boissy d'Anglas demande à Monsieur le Recteur de revoir l'attribution trop lourde des HSA. Les moyens actuellement prévus par la DGH obligent à attribuer à des enseignants un nombre d'heures supplémentaires qu'ils ne pourront absorber correctement. Certains pourraient avoir 6 à 8 heures supplémentaires.

Comme il n'est pas prévu de remplaçants pour pallier ces situations, la seule solution apparaît être la création de postes d'enseignement.

Ils demandent aussi à Monsieur le Recteur de bien vouloir faire connaître à Madame la Ministre de l'Éducation Nationale leur volonté de voir les programmes revus afin que chaque élève puisse élargir son champ de connaissance et ne pas laisser l'obscurantisme prendre de plus en plus de place. »

Motion adoptée par 7 voix pour et 13 voix abstentions.

Au GOLA, les activités vont bon train...

Le GOLA, c'est un centre d'hébergement qui accueille des groupes venus de la France entière, mais c'est aussi un centre de loisirs qui organise pour les enfants du territoire de nombreuses activités !



Un Séjour SKI :

72 enfants de 6 à 16 ans ont pu partir du 9 au 14 février 2015 à la station du Collet d'Allevard. Accompagnés par 12 animateurs, les enfants ont pu s'initier au ski, au surf et aux joies de la neige ! Surprise de taille cette année, un baptême de montgolfière leur a été exclusivement réservé ! Rendez-vous est déjà pris pour repartir l'année prochaine...

Carnaval à Annonay :

Pendant ce temps au centre de loisirs, les enfants ont préparé la grande déambulation du Carnaval... Cette année, un thème invitait les participants à se transformer, le temps de la journée, en leurs « héros d'hier et d'aujourd'hui ». Au programme : ateliers masques, confection d'accessoires pour les déguisements et transformation de la voiture du GOLA en Flash McQuenn (héros du film « Cars » bien connu des plus jeunes...). Les enfants du GOLA ont défilé Mardi 17 Février au côté des centres sociaux, du centre de loisirs de Vernosc, des assistantes maternelles et des éducatrices de la crèche d'Annonay. Plus de 150 enfants et familles se sont réunis sur la place des Cordeliers pour encourager les jeunes « B'Boys » de la MJC à danser le hip hop ! Un goûter a été offert en fin de journée à tous les enfants participants grâce, notamment, au soutien de Centre Fruits.



Des activités d'hiver...

L'équipe du centre de loisirs avait également prévu des activités et des sorties sur le thème de l'hiver : grands jeux, chasse aux trésors, boules de neige souvenir... Les enfants accueillis en journée ou en demi-journée se voyaient proposer des activités manuelles et

sportives. C'est lors d'une grande sortie tous ensemble au Bessat qu'ils ont pu rencontrer les chiens de traîneaux et s'initier au Yugikassen, une bataille de boules de neige japonaise un peu spéciale...

Et à l'avenir ???

L'hiver se termine et déjà les vacances de Printemps s'organisent ! Les équipes prévoient encore de nombreux ateliers manuels, culturels et sportifs, des journées communes avec les autres centres et des sorties ludiques et locales, pour continuer à promouvoir l'éducation populaire et à construire nos citoyens de demain.

Cet été, nous proposerons des accueils de loisirs pour les enfants dès 3 ans et plusieurs séjours (sur site et à l'extérieur)... Programme détaillé à suivre prochainement !

Atelier cuisine – Club rando



Quelques jours avant Noël, une vingtaine de personnes se sont retrouvées à l'atelier cuisine du Grand Mûrier pour préparer, sous la houlette du « Chef Pépito » leurs conserves de foie gras en vue des fêtes proches. La soirée conviviale s'est terminée par une dégustation excellente de « foie poêlé mandarine » dans une ambiance très sympathique.

Le samedi 24 janvier c'est le « Chef Denis Plénet » qui acceptait de dévoiler sa recette de fabrication de caillettes à 16 participants et c'est plus de 120 caillettes qui furent confectionnées à cette occasion.

Le dimanche après-midi une rando découverte des quartiers de Riboulon, Vissenty, Montalivet se terminait dans la bonne humeur au Grand Mûrier pour les 19 participants par un repas ardéchois avec dégustation de succulentes caillettes préparées la veille, de tomme en salade et de galette.

D'autres ateliers cuisine auront lieu cette année avec des thèmes qui restent à préciser.

Le Club Rando a aussi deux projets en préparation : visite de la Grotte Chauvet en Septembre, visite du Musée des Confluences à Lyon.

